



tuelles qui ont fait mouche et fait date. Rassembler les plus récentes dans un volume thématique bien ciblé, bien indexé, constitue une entreprise fort utile et nous savons gré aux éditions Storia e Letteratura de nous proposer cet intéressant volume. On rappellera à cette occasion que la même maison a procuré en 2001 un premier recueil de *scripta varia* de l'historien et juriste italien, *Studi di storia romana e di diritto*, lequel comprenait déjà un certain nombre d'articles sur le thème du second. Il faudra donc compulsier les deux ouvrages de conserve pour avoir un aperçu complet des interprétations d'U. Laffi sur ces questions. Pour notre sujet, citons notamment un exposé sur les aspects institutionnels de la colonisation entre la guerre Latine et l'époque des Gracques, un article sur la définition du *municipium* chez Festus, une description de l'organisation administrative de l'Italie après la guerre sociale, ainsi que des études relatives à la Gaule Cisalpine, *Lex Rubria et fragmentum Atestinum* dont on discute pour déterminer s'il s'agit d'une partie d'une loi concernant la Cisalpine ou d'un document de portée plus générale. – Trois rubriques divisent l'ouvrage récent : des études générales d'abord sur les processus de possession et d'organisation des territoires conquis, sur la chronologie des méthodes et des droits, sur les magistratures et la structure institutionnelle des cités, sur l'organisation de l'Italie à l'époque d'Auguste et la création des *regiones*. Ce dernier texte constitue en quelque sorte la seconde partie d'un article repris dans le premier volume. On trouve aussi un mot sur l'interprétation de Pline l'Ancien lorsqu'il utilise le terme *colonia* dans un contexte augustéen ou triumviral. Deuxième chapitre, les colonies. Trois articles traitent du problème épineux des *Illiviri* attestés dans des colonies romaines, des colonies doubles portant l'épithète *Gemella* ou *Gemina* et de la colonie augustéenne d'Alexandria de Troade. Pour les municipes : deux études portant sur des lois épigraphiques, d'une part le *fragmentum Atestinum* pour une note minime, et la loi du municipe de Tarente. Une dernière contribution concerne le concept délicat du droit latin et de son application dans le cadre d'un municipe, et de l'évolution de l'attribution des statuts de colonie et de municipe sous l'empire. On le voit, ces volumes examinent un ensemble de domaines extrêmement difficiles à étudier et pour lesquels aucune unanimité n'existe chez les chercheurs. La mise à disposition d'un recueil cohérent d'opinions argumentées représente donc un atout pour la recherche future et une occasion de réflexion pour tous ceux que la romanisation interpelle, à condition de ne pas négliger le premier ensemble de contributions.

Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Maria Carla SPADONI, *I prefetti nell'amministrazione municipale dell'Italia romana*. Bari, Edipuglia, 2004. 1 vol. 17 x 24 cm, 283 p. (DOCUMENTI E STUDI, 39). Prix : 18 €. ISBN 88-7228-415-5.

M.C. Spadoni propose une étude qui commence par les fiches prosopographiques des préfets de l'administration municipale de l'Italie romaine (p. 9-151), classés selon les cités des *regiones* augustéennes (et s'ajoute une inscription de Rome de provenance inconnue), soit 190 individus avec la distinction de deux typologies : les préfets municipaux et les préfets *Caesaris/Imperatoris*. On retrouve ces données dans des tableaux synoptiques (p. 267-277) en deux listes : les *praefecti Caesaris/Imperatoris*